

« Grâce à vous ! » : lancement de la campagne 2017 du Denier en Sarthe

Publié le 28 février 2017



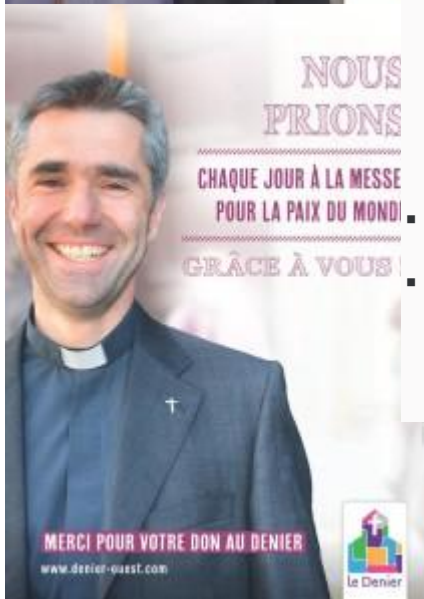
Le diocèse du Mans lance la campagne du Denier de l'Église 2017 le weekend des 4 et 5 mars 2017. De nouveaux visuels viennent interpeller les donateurs en mettant l'accent sur la figure du prêtre et sa mission pour l'Église, au plus près de tous.

Faites votre don par Internet !

<http://sarthe catholique.fr>

**Vous y trouverez plus d'infos sur le Denier
et sur les autres possibilités de soutien financier au diocèse :
projets diocésains et paroissiaux, offrandes de messe, dons et legs.**

La campagne 2017 est centrée sur la figure du prêtre



Les 4 et 5 mars, le diocèse du Mans lance la collecte du Denier pour l'année 2017. À cette occasion, vous découvrirez une nouvelle campagne de communication qui mettra en avant des figures de prêtres

En effet, **l'étude conduite auprès des 30-50 ans**, par la Conférence des Évêques de France, a mis en valeur plusieurs constats :

- le Denier n'est pas un don comme les autres puisqu'il prend sa racine dans la mission d'annoncer l'Évangile ;
 - la mission d'Église est perçue selon des « besoins » différents : besoin spirituel (vivre sa foi, volonté de vivre en Chrétien, selon les Évangiles), besoin rituel (tradition, sacrements), besoin sociétal (rassemblement, présence auprès des plus démunis) ;
 - la figure du prêtre demeure centrale ;
 - une méconnaissance concernant les ressources de l'Église avec des confusions notamment entre la quête et le Denier.
- Aussi, il nous a semblé essentiel de placer au cœur de la campagne **le message d'amour et de paix de l'Évangile** qui constitue une réponse à l'actualité du monde. Vous pourrez découvrir cette campagne tout au long de l'année :
- sur les affiches et dépliants dans vos paroisses,
 - sur le site du diocèse du Mans et celui du Denier pour les neuf diocèses de l'Ouest : www.denier-ouest.com,
 - dans lettre d'information envoyée aux donateurs en novembre de chaque année
 - par des campagnes de publicité dans des journaux locaux.

La principale ressource du diocèse

Comme le rappelle le Code de Droit Canonique, le Denier a pour mission d'« organiser le culte public, procurer l'honnête subsistance du clergé et autres ministres ». (Canon 1254). Cette contribution financière est versée librement par les catholiques au diocèse et est **destinée à la vie matérielle des prêtres et aux salaires de certains laïcs en mission ecclésiale. (voir encadré : « Des salariés dans l'Eglise ? »)**

Cette contribution reste la principale ressource du diocèse parmi les cinq grandes ressources issues de la générosité des fidèles : denier, quêtes, casuels, offrandes de messe et legs.

L'Eglise est ainsi dépositaire de la générosité de ses contributeurs puisque les baptisés, dans un esprit missionnaire et de solidarité, fournissent un effort afin que l'Eglise puisse pourvoir à ses missions spirituelles et temporelles.

Chaque paroisse a la responsabilité d'annoncer cette campagne et d'animer la collecte.

L'Eglise catholique peut ainsi accomplir la mission que le Christ lui a confiée : «Annoncer la Bonne Nouvelle de l'Evangile à tous». Cela implique aussi bien l'annonce de la foi à des non chrétiens, que le fait de fortifier les fidèles eux-mêmes dans la foi à travers la vie des communautés paroissiales. Cette mission n'est pas seulement du ressort des clercs, des religieux. Le concile de Vatican II (1962-1965) a solennellement rappelé que **chaque baptisé est appelé à témoigner de la Bonne Nouvelle**, là où il se trouve, avec ses propres talents et charismes.

Le message universel doit être décliné dans l'air du temps et cet enjeu nécessite des moyens matériels, d'où cette campagne de communication.

« Que chacun donne comme il a décidé dans son cœur, sans regret et sans contrainte, car Dieu aime celui qui donne joyeusement » (2^{ème} lettre de St Paul aux Corinthiens 9, 6-11).

Des salariés dans l'Eglise ?

Le fait qu'il y ait des salariés dans l'Eglise n'est pas nouveau. Il y en a toujours eu et il y en aura toujours. Des constructeurs de cathédrale jusqu'au technicien de radio chrétienne, de l'animatrice en pastorale paroissiale jusqu'au fermier dont le fruit de la production servait à entretenir la toiture de l'église du village...Pour assurer sa mission divine : d'annoncer l'Evangile, l'Eglise a donc besoin de s'entourer de salariés pour des missions précises. Notre diocèse est tout à fait concerné par cette réalité.

Alors, la campagne 2016 ?

Le diocèse remercie les 6 639 donateurs qui ont généreusement contribué au denier 2016.

Pour aller plus loin :

Sur le site internet du diocèse vous trouverez une vidéo pédagogique sur les différentes ressources d'un diocèse.

A la maison Saint Julien rue Albert Maignan ou dans vos paroisses vous pouvez aussi demander le dépliant 100% DONNS qui lui aussi explique bien les différents offrandes ou dons qui permettent à l'Eglise d'accomplir sa mission.

